



EUROPAN 18 EUROPAN FRANCE

Association European France
16 bis, rue François Arago 93100 MONTREUIL
t +33 1 48 57 72 66
contact@europeanfrance.org
www.europeanfrance.org
10h00-19h00, du lundi au vendredi

SECRETARIAT NATIONAL

Francis RAMBERT, Président
Alain BERTRAND, Vice-Président
Fabien GANTOIS, Trésorier
Julie FERNANDEZ, Secrétaire
générale

COMPOSITION DU COMITÉ NATIONAL

Membres du conseil d'administration d'European

France Représentants du bureau d'European France

Francis RAMBERT, Président European France et
membre de l'Assemblée Générale du Groupement
d'Intérêt Public l'Europe des Projets Architecturaux
et Urbains (GIP EPAU)
Alain BERTRAND, Vice-
Président European
France Fabien
GANTOIS, Trésorier
European France

Représentants de la maîtrise d'ouvrage

Alain Bertrand, Directeur
général adjoint, samoa,
Nantes Jean Foisil, chef de
l'Udap de l'Oise
Serge Contat, directeur, Emmaus Habitat

Concepteurs et experts

Marie H el ene
Badia, Badia
Berger
Architectes
Olivier Meheux,
TOA architectes
Bernard Reichen, architecte-urbaniste

Membres de l'Assembl e g n rale d'Europan France

Les membres du conseil d'administration ainsi que :

-Repr sentants des collectivit s et partenaires participants   la session Europan 18 :

Monsieur le Maire de Blagnac,
Monsieur le Maire de Brignoles et Pr sident de la communaut  d'agglo
Provence Verte
Monsieur le Maire de Caen, Monsieur le pr sident de l'office public de
l'habitat Caen la Mer Habitat
Monsieur le Maire de Clermont-Ferrand,
Monsieur le Pr sident de la communaut  de communes du Fumel Vall e
du Lot,
Monsieur le Maire de Demb ni et Pr sident Etablissement public
(EPFAM),
Monsieur le Maire de Miramas et Pr sident SNCF
Madame la Mairesse de Nailloux
Monsieur le Maire de Jullouville
Monsieur le Maire de Mantes-la-Jolie
Monsieur le Pr sident de la communaut  d'agglo Pays Basque
Messieurs les Maires de
Messieurs les Maires de Nancy et Jarville
Monsieur le Maire de Riez
Monsieur le Maire de Romainville, son adjoint   l'urbanisme
Monsieur le pr sident d'Est Ensemble

-17  session : tous les  lus ou leur repr sentant qui donnent suites au concours : en cours

Monsieur le pr sident de l'Intercom Bernay terres de
Normandie, 27 Madame le maire de Courcy, 51
Monsieur le maire de Fleurance, 32
Monsieur le pr sident de Grenoble Alpes
M tropole, 38 Monsieur le maire de
Gu rande, 44
Monsieur le maire de Le
Palais, 56 Monsieur le
maire de Marseille, 13

Madame la présidente de Aix Marseille
Métropole, 13 Madame la directrice
générale d'Euroméditerranée, 13
Madame la présidente de Nantes
Métropole, 44 Madame la présidente de
Rennes Métropole, 35
Monsieur le président de Rouen Normandie Métropole, 76

-16° session : tous les élus ou leur représentant qui donnent suites au concours : en cours

Madame le maire de
Quimper, Monsieur le
maire de Pont-Aven,
Monsieur le président de Clermont
Auvergne Métropole, Madame le maire
d'Aulnat,
Monsieur le maire
d'Auneuil, Madame la
présidente du
Beauvaisis,
Monsieur le président de la CA du Niortais,
Monsieur le président de la CA de la
Porte du Hainaut, Monsieur le maire de
Grenoble,
Monsieur le maire de Bassens,
Monsieur le président de Bordeaux Métropole,
Monsieur le directeur général du Grand Port Maritime de Bordeaux

-15° session : tous les élus ou leur représentant qui donnent suites au concours : en cours

Monsieur le président de l'agglomération du Pays de Dreux,
Monsieur le président de l'agglomération du pays de Saint-
Omer, Monsieur le maire d'Auby,
Monsieur le directeur général de
l'EPA Marne, Le maire de
Floirac,
Monsieur le président de Bordeaux
Métropole, Madame la directrice
générale d'Euratlantique ,

-14° session : tous les élus ou leur représentant qui donnent suites au concours : en cours

Le président de Grand Besançon
Métropole Monsieur le maire
d'Aurillac
Monsieur le maire de
Ris-Orangis

Monsieur le maire
d'Angers Madame le
maire d'Amiens

**-13° session : tous les élus ou leur représentant qui donnent suites
concours : en cours**

Le maire de Vernon,
Le président de Metz
Métropole Monsieur le
maire de Saint-Brieuc

**-12° session : tous les élus ou leur représentant qui donnent suites
concours : en cours**

Monsieur le président de la CA Vichy
Communauté Madame la présidente
de Aix Marseille Métropole,
Monsieur le maire de Marseille,

-Représentants de la maîtrise d'ouvrage et partenaires

Alain Bertrand, directeur adjoint SAMOA Nantes Jean
Foisil, Chef de l'Udap 60

Serge Contat, directeur général Emmaus Habitat
Anne Fraisse, Directrice Urbain des bois (Icade
Promotion)
Nicolas Binet, Directeur du GIP Marseille Rénovation
Urbaine jusqu'en 2019
Sabine Guitel, Directrice CAUE 27

-Concepteurs et experts

Frédéric Bonnet, architecte-urbaniste Caroline Poulin,
architecte-urbaniste Laurent Gravier, architecte-urbaniste
Olivier Meheux, architecte-urbaniste
Olivier Philippe, paysagiste, grand prix urba 2018 Bernard
Reichen, architecte-urbaniste
Pascal Rollet, architecte urbaniste, jury E12 Magali
Volkwein, architecte urbaniste
Laurence Schlumberger –Guedj, architecte conseil de l'état
Julie Fernandez, CNOA, architecte, experte de suites à
Goussainville
Marie Héléne Badia, architecte enseignante,
Benoit Barnoud et Clara Loukkal Altitude 35, PJU 2020,
Equerre Argent 2024
Iris Chervet, architecte et paysagiste, lauréate E13, E15,
E17, AJAP2023

-Membre du Conseil européen

Francis RAMBERT, Président European France

COMPOSITION DU GROUPEMENT D'INTÉRÊT PUBLIC L'EUROPE DES PROJETS ARCHITECTURAUX ET URBAINS (GIP EPAU)

Membres de l'Assemblée Générale

Philippe Mazenc, Président du GIP EPAU, Directeur général de l'Aménagement, du Logement et de la Nature, Ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires,

Hélène Fernandez, Directrice, adjointe au directeur général des patrimoines, chargée de l'architecture, Ministère de la Culture

Julien Bargeton, Président de la Cité de l'Architecture et du Patrimoine

Francis Rambert, Président de l'Association European France

François Menard, Secrétaire permanent adjoint par intérim du Plan Urbanisme Construction Architecture, Ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires

SITES ET PRIX DISPONIBLES

Deux prix (lauréats et mentionnés) sont attribués par site selon les délibérations du jury national. Et une mention spéciale par site peut également être décernée. Le nombre des prix peut varier (+ ou -) sur décisions du jury au regard des projets sélectionnés.

PUBLICITÉ DU CONCOURS EUROPAN 18

L'arrêté de déclaration de la 18^{ème} session de ce programme public national de recherche, d'essai et d'expérimentation sera publié officiellement au JOUE (Journal Officiel de l'Union Européenne) ou BOAMP (Bulletin Officiel d'Annonces des Marchés Publics).

Des publications complémentaires pourront être faites dans les journaux spécialisés comme le Moniteur.

Site internet d'European Europe et France, réseaux sociaux European France, site internet PUCA et GIP EPAU.

EXERCICE DE LA PROFESSION POUR LES ARCHITECTES ÉTRANGERS

Loi n°77-2 du 3 janvier 1977 sur l'architecture

Article 9

Modifié par Ordonnance n°2005-1044 du 26 août 2005 - art. 2 JORF 27 août 2005

Les personnes physiques inscrites à un tableau régional d'architectes conformément aux dispositions des articles 10 et 11 peuvent seules porter le titre d'architecte

Les personnes morales inscrites à un tableau régional d'architectes conformément aux dispositions de l'article 12 ci-après peuvent seules porter le titre de société d'architecture. L'inscription à un tableau régional ou à son annexe confère le droit d'exercer sur l'ensemble du territoire national.

Article 10

Modifié par LOI n°2011-302 du 22 mars 2011 - art. 13

Sont inscrites, sur leur demande, à un tableau régional d'architectes les personnes physiques de nationalité française ou ressortissantes d'un Etat membre de la Communauté européenne ou d'un autre Etat partie à l'accord sur l'Espace économique européen qui jouissent de leurs droits civils, présentent les garanties de moralité nécessaires et remplissent l'une des conditions suivantes :

1° Etre soit titulaire du diplôme d'Etat d'architecte ou d'un autre diplôme français d'architecte reconnu par l'Etat, et titulaire de l'habilitation de l'architecte diplômé d'Etat à l'exercice de la maîtrise d'œuvre en son nom propre délivrée par l'Etat, soit titulaire d'un diplôme, certificat ou autre titre étranger permettant l'exercice de la profession d'architecte et reconnu par l'Etat ;

2° Etre titulaire d'un diplôme, certificat ou autre titre délivré par un Etat tiers, qui a été reconnu dans un Etat membre ou dans un autre Etat partie à l'accord sur l'Espace économique européen et qui leur a permis d'exercer légalement la profession dans cet Etat pendant une période minimale de trois ans, à condition que cette expérience professionnelle soit certifiée par l'Etat dans lequel elle a été acquise ;

Lorsque la période minimale de trois ans n'a pas été effectuée dans l'Etat qui a reconnu ledit diplôme, certificat ou titre, le titulaire doit être reconnu qualifié par le ministre chargé

de la culture au vu des connaissances et qualifications attestées par ce diplôme, certificat ou titre et par

l'ensemble de la formation et de l'expérience professionnelle acquises ;

3° Etre reconnue qualifiée par le ministre chargé de la culture, après examen de l'ensemble des connaissances, qualifications et expériences professionnelles pertinentes au regard de celles exigées par les règles en vigueur pour l'accès à l'exercice de cette profession, lorsque le demandeur ne bénéficie pas des diplômes, certificats et autres titres listés dans les annexes V, point 5. 7, et VI de la directive 2005 / 36 / CE du Parlement européen et du Conseil du 7 septembre 2005 relative à la reconnaissance des qualifications professionnelles.

Dans les cas mentionnés au 2° et au 3°, le ministre chargé de la culture peut exiger, pour l'inscription de l'intéressé au tableau de l'ordre, l'accomplissement d'une mesure de compensation ;

4° Etre reconnue qualifiée par le ministre chargé de la culture sur présentation de références professionnelles établissant que la personne s'est particulièrement distinguée par la qualité de ses réalisations dans le domaine de l'architecture après avis d'une commission nationale.

Les modalités d'application des 2°, 3° et 4° sont fixées par un décret en Conseil d'Etat.

Article 10- 1

Modifié par LOI n°2011-302 du 22 mars 2011 - art. 13

L'architecte ressortissant d'un Etat membre de la Communauté européenne ou d'un autre Etat partie à l'accord sur l'Espace économique européen qui est légalement établi dans l'un de ces Etats peut exercer la profession d'architecte en France de façon temporaire et occasionnelle sans être inscrit à un tableau régional d'architectes.

L'architecte prestataire de services est soumis aux règles et procédures relatives aux conditions d'exercice de la profession, à l'usage du titre professionnel, aux règles professionnelles ou déontologiques et disciplinaires applicables à la profession, ainsi qu'aux obligations d'assurance correspondant aux prestations envisagées.

L'exécution de ces prestations est subordonnée à une déclaration écrite préalable auprès du conseil régional de l'ordre des architectes lors de la première prestation. Cette déclaration est renouvelée une fois par an si le prestataire envisage d'exercer son activité professionnelle de façon occasionnelle au cours de l'année concernée ou en cas de changement matériel dans sa situation. Elle est accompagnée notamment des informations relatives aux couvertures d'assurance et autres moyens de protection personnelle ou collective.

Dans le cas où le prestataire ne bénéficie pas de la reconnaissance automatique des diplômes, le conseil régional de l'ordre des architectes procède à la vérification des qualifications professionnelles déclarées. A l'issue de cette vérification, et en cas de différence substantielle entre les qualifications professionnelles du prestataire et la formation exigée en France, le conseil régional de l'ordre des architectes propose au prestataire de se soumettre à une épreuve d'aptitude en vue de démontrer qu'il a acquis les connaissances et compétences manquantes devant une commission siégeant au Conseil national de l'ordre des architectes dont la composition est fixée par décret. Un décret en Conseil d'Etat précise les conditions d'application du présent article.

Article 11

Créé par la loi 77-2 1977-01-03 JORF du 4 janvier 1977 rectificatif JORF 5 et 21 janvier 1977

Les personnes physiques ressortissantes des Etats non membres de la Communauté économique européenne sont inscrites, sur leur demande, à un tableau régional sous les mêmes conditions de diplôme, certificat, titre d'architecture ou de qualification, de

jouissance des droits civils et de moralité que les Français, si elles peuvent se prévaloir de conventions de réciprocité ou d'engagements internationaux.

Si cette dernière condition n'est pas remplie, elles peuvent néanmoins être autorisées à exercer la profession d'architecte, selon une procédure fixée par décret.

Le même décret précise les conditions dans lesquelles un architecte étranger peut, sans être inscrit à un tableau régional, être autorisé à réaliser en France un projet déterminé.

Pour tous les candidats ressortissants d'états membres de la communauté européenne ou d'un autre état tiers, doivent impérativement se référer aux articles ci-dessus et au décret et arrêté suivant :

Décret n° 2009-1490 du 2 décembre 2009 relatif à la reconnaissance des qualifications professionnelles pour l'exercice de la profession d'architecte

Arrêté du 17 décembre 2009 relatif aux modalités de reconnaissance des qualifications professionnelles pour l'exercice de la profession d'architecte, (à lire sur www.legifrance.gouv.fr)

L'architecte peut exercer à titre individuel sous forme libérale ou dans le cadre d'une société d'architecture (article 14 de la loi précitée)

PUBLICATIONS DES CONCOURS EUROPAN

Résultats

Europan France, en collaboration avec le GIP EPAU, publie et diffuse les résultats et analyses de chaque session et nourrit par diverses contributions écrites les débats, au niveau national comme au niveau européen.

Plus d'une centaine d'ouvrages, catalogues des résultats en France, monographies de réalisations, ouvrages thématiques ont ainsi été publiés (éditions papier et numérique) et sont disponibles sur demande auprès du secrétariat français.

Publications et vidéos sont consultables sur le site <http://www.euopan-france.org/>

De nombreuses expositions ont été réalisées depuis le début d'Europan en France. European France a notamment organisé, avec le GIP EPAU, un évènement pour fêter les 30 ans du concours du 13 au 15 décembre 2018. Un film de 50 minutes, « En devenir », un livre écrit par Alain Maugard et Chris Younès, et un forum de deux jours de débats et rencontres, constituent une série de supports de cet anniversaire :

<http://www.euopan30ans.org>

<http://www.euopanfrance.org/actualite/les-films-de-amiens-marseille-saintes-et-vienne-206>

Depuis, European France ou le GIP EPAU ont édité de nouvelles séries de monographies de projets réalisés dans des collections « Pour Suites » sur les projets de Concomitance à Marseille et le 3^e voyage des dômes à Clermont-Ferrand.

<https://www.euopanfrance.org/actualite/livres-la-collection-pour-suites-en-librairie-237> en 2022, éditions d'un ouvrage de valorisation des idées du concours

Les Cahiers d'Europan, C16, en librairie, et C17 en ligne :

https://issuu.com/euopanfrance.org/docs/euopan-c17_texte_v11_pages

Le catalogue des résultats European 16 en France est en librairie.

Et le catalogue des résultats European 17 sera publié en mars 2025.

REALISATIONS

Les suites du concours sont lancées par le GIP EPAU en collaboration avec European France dans la continuité du jury national et dès l'annonce des résultats. Une expertise de suites est missionnée, après celles de site et de projet, pour assister la ville et les équipes dans la mise en place d'une commande au plus près des résultats du concours. Auparavant, dans les trois mois qui suivent l'annonce des résultats, le GIP EPAU en collaboration avec European France, organise des rencontres officielles nationales d'échanges et des ateliers in-situ de présentations des projets aux commanditaires (Rencontres des Villes,

Territoires & Equipes). Ces moments amorcent un travail local propice au passage de relai opérationnel auprès des villes. Le PUCA peut être sollicité pour subventionner certains processus des suites European.

ARTICLE D'EXPÉRIMENTATION DU CODE DE LA COMMANDE PUBLIQUE

Code de la Commande Publique

Article R2172 33 & 34

Création Décret n°2018-1075 du 3 décembre 2018

Pour la réalisation d'ouvrages issus de projets retenus par l'Etat dans le cadre d'un programme public national de recherche, d'essai et d'expérimentation, l'acheteur peut passer des marchés de maîtrise d'œuvre ou de travaux, sur certains de ces ouvrages afin d'en vérifier la pertinence. Ces marchés sont conclus au terme d'une procédure de mise en concurrence conforme aux dispositions du présent livre, limitée à des opérateurs économiques choisis parmi ceux dont les projets auront été sélectionnés par le jury du programme public national, après publication d'un avis de marché.

Un protocole d'expérimentation est passé entre l'acheteur et l'organisme public responsable du programme national.

European 17 : 2024

- 1- **Bernay/Brionne, Terres de Normandie** « Un projet territorial multi-sites pour les vallées de la Risle » : Des présentations des 3 projets sélectionnés ont été réalisées par les équipes sur sites, notamment le 21 avril 2024, auprès des acteurs locaux (P Bouilhol, C. Pastier, M. Lecomte, J. Beaute, L. Cisse, J.-V. Boucher / B. Wullschleger, P. Benoit / P. de C., M. Rabie, N. Jain). Un cahier des charges pour lancer un laboratoire d'expérimentation a été transmis le 13 février 2025 pour la réalisation d'études d'articulations des sites mutables et d'actions de préfigurations avant fin 2025. D'autres missions opérationnelles pourraient être initiées avec des partenaires privées par la suite. L'attribution de l'expertise des suites a été infructueuse, elle est en cours de relance pour mars 2025.
- 2- **Courcy-Grand Reims** « Un projet-processus pour une base aérienne abandonnée » : Des visites et workshops « In-situ » ont eu lieu en présence des élus, des représentants de la SCIC, des trois équipes sélectionnées (K. Lahiani, A. Barthélémy, M. Bardou / M. Vandenbussche, O. Chenevier / R. Jolij, A.

Cecchini). Les équipes ont remanié leurs projets, afin de les rendre plus opérationnels et proposer des premières pistes concrètes le 7 juin 2024. L'équipe de maîtrise d'ouvrage autour de la Microville 112 a donné son accord pour la poursuite d'un accompagnement Europan à travers l'expertise assurée par Jeanne Gerbeaud. Un nouvel atelier de programmation est en cours d'organisation pour l'été 2025 en vue de la rédaction d'un cahier des charges pour définir le travail à attribuer aux 3 équipes.

- 3- **Fleurance** « Un engagement opérationnel pour un renouvellement urbain » : Une exposition de tous les rendus dès janvier 2024 et plusieurs ateliers d'échanges avec les équipes sélectionnées (M. Fayollas, R. Schwab, J. Ahumada, A. Renaudineau, P. Cegielnny / N. Pinard, F. Roudier-Canler, P.-A. Pernot, M. Viaud, V. Dussap, C.-S. Olivetti / E. Vogel, D. Truong, E. Froelich) ont été organisés par la ville de Fleurance, grâce à l'assistance de l'expert, Hugo Franck. Une mission d'approfondissement des projets sur « l'îlot magasin » a été attribuée aux 3 équipes sélectionnées. L'objectif est de lancer une opération de maîtrise d'œuvre pour la reconversion de cette partie de la friche en foyer des jeunes travailleurs et maison des associations. Suite au rendu des équipes le 22 octobre 2024, une consultation restreinte aux 3 équipes sélectionnées pour la réalisation de cette 1ère tranche de programmation devrait être lancée début 2025 avec le soutien d'une subvention du PUCA.
- 4- **Grenoble-Alpes Métropole** « Le Parc des boucles de l'Isère » : Suite à une présentation des projets par tous les candidats (I. Chervet, A. Bech, L. Lepesteur / S. Doublet, F. Bessoud-Cavillot, M. Goutelle, A. Perrocheau, L. Valladier, E. Mouchel / T. Faucheux, T. Tronville, A. Riegert, L.-M. Dubiez) auprès des élus et des acteurs locaux, deux équipes ont été retenues : l'équipe mention spéciale, « (s)lowland » pour la réhabilitation d'une grange du projet agricole de GAM et l'étude de faisabilité de la réhabilitation d'une autre grange. Et l'équipe lauréate « Sols Mobiles » pour un Marché de maîtrise d'œuvre de plan guide, projet d'aménagement opérationnel sur la centralité Vizilloise. Un Workshop de démarrage des suites est prévu pour ce 1^{er} trimestre 2025 selon un cahier des charges en cours de validation et suivi par l'expertise de Malaury Forget.
- 5- **Guérande** « Une approche sensible d'une cité fortifiée et un paysage salin » : Une mission de préfiguration d'espaces publics a été attribuée à l'équipe lauréate

« Terraqué » (Noël Picaper et Mylène Lach, architectes). La mission a démarré en septembre 2024 mais malheureusement, elle a été suspendue suite à un défaut de financement. Les suites ne sont plus définies malgré une expertise attentive assurée par Armelle Goyon.

- 6- **Le Palais/Belle-Ile-en-Mer** « Stratégie multi-thématiques pour bien vivre dans une île » : Une réunion de présentation des trois projets (G. Milà, C. Berger, J. Maillard, E. Métivier, E. Adda / Y. Houllard, M. Gate, F. Picourla / L. E. Chanteau, I. Lacoudre, M. Boisset, G. Lachat) a eu lieu en présence des équipes sélectionnées et des élus locaux qui ont confirmé leur volonté de poursuivre le développement des suites opérationnelles Européennes sur leur territoire. Suite à une sollicitation de la DDTM 56 cet été, le Maire du Palais a précisé par courrier le 20 novembre 2024, ses attentes à deux échelles architecturales sur les quais et territoriales sur la submersion marine. En lien avec l'expertise attribuée à Thomas Nouailler, un courrier de proposition de missions a été envoyé au maître d'ouvrage le 20 janvier 2025.
- 7- **Marseille** « Les enjeux naturels d'une infrastructure de mobilité en mutation » : La métropole s'est lancée dans des ateliers transdisciplinaires d'artistes et architectes les 7 octobre et 25 novembre 2024, avec les trois équipes sélectionnées (I. L. Amo, J. Nassif, A. Bertrand / J.-B. Clot, M. Stuckelberger / C. Vermeulen, J. Vincent, M. Morize, A. Parcheta, M.-A. Meyer, L. Peneau, T. Carcano) hébergés par la scène nationale culturelle « Lieux Publics », également traversée par les Aygalades. Une attribution de marchés innovants est en cours de rédaction en partenariat avec la SNCF propriétaire du réseau ferroviaire délaissé avec l'idée d'un achat d'œuvre d'art et d'esprit qui pourrait prendre la forme d'une production vidéo.
- 8- **Nantes** « Quand la résilience alimentaire questionne l'avenir de l'Hôtel-Dieu » : Des ateliers de présentation de projets ont eu lieu avec les acteurs locaux et les trois équipes sélectionnées (T. Barbier, P. Riffault, T. Catti, J.-B. Boccaren, A. Benoit / M. Lucas, Á. Aguilera Delgao, L.ouis Cayol. Une exposition des de tous les projets rendus s'est déroulé de la mi-septembre à fin octobre 2024 à l'école d'architecture de Nantes, ainsi qu'une table-ronde avec des invités de renom autour des « inspirations citoyennes », animée par l'experte des suites, Julia Tournaire. Des missions d'accompagnement pour l'organisation de cette exposition et des suites de la concertation, ont été

confiées aux 3 équipes. L'une des équipes, mention spéciale pour le « Pacte alimentaire ligérien » constituée en « Collectif Têtes-Bêches » a été retenue dans un groupement avec « Le Sens de la Ville » pour assurer l'AMO pour la transformation de l'Hôtel-Dieu auprès de la SAMOA. D'autres suites de médiations architecturales et patrimoniales sont également envisagées.

- 9- **Rennes** « Les enjeux d'un quartier marqué par le départ de son Hôpital Universitaire » : Une volonté a été exprimée de la métropole de Rennes pour valoriser le travail réalisé par les candidats par le biais d'une exposition de l'ensemble des rendus qui se déroulera du 24 février au 7 mars 2025 et une table-ronde sur l'« architecture hospitalière » à l'ENSAB le 4 mars 2025 en présence des trois équipes (R. Balay, F. Vaugoyeau / A. Vincent, J. Froger, M. Deniaud / R. Itard, J. Padioleau, L. Pinel, F. Morin). L'expertise, suivie par Emmanuel Redoutey, a proposé en parallèle l'organisation d'un workshop avec les trois équipes et la SEM Territoires, pour réaliser un exercice de faisabilité architecturale et d'identification des priorités.
- 10- **Métropole Rouen Normandie** « Un territoire amont et cordon entre coteau et fleuve » : Une consultation des trois équipes sélectionnées (J. Hallaj, V. Beley, T. Finkel, I. Lalanne / S. Gonzalez Porqueres, A. Pont Aineto, D. Foz Figuerola, L. Batsi Aragon / C. Pierson, R. Molines) est prévue pour l'année 2025 selon un cahier des charges supervisé par l'expert de suites, Grégoire Deberdt, mais sans date prévisionnelle pour l'instant.

Europan 16 : 2022

- 1- **Pont-Aven** : Les trois équipes sélectionnées ont été réunies pour une mission de 6 mois comportant 3 ateliers de travail in-situ, et un atelier de concertation et restitution. Les équipes seront reconsultées pour les suites pré-opérationnelles portées par l'établissement foncier de Bretagne pour le projet de reconversion de la friche de la Belle Angèle.
- 2- **Auneuil** : Les trois équipes sélectionnées ont été réunies pour une mission de 6 mois comportant 3 ateliers de travail in-situ. Les ateliers ont débuté en septembre 2022 et se sont clôturés par une restitution de l'étude le 3 juillet 2023. Les équipes ont également participé aux journées du patrimoine de septembre 2023. L'experte de suites, Jeanne Gerbeaud et le GIP EPAU ont constaté un arrêt des études par les équipes d'Europan depuis que la ville a donné une mission à un

- bureau d'étude issu des marchés de l'ANCT.
- 3- **Bassens** : Egalement, les trois équipes sélectionnées ont été réunies pour une mission de 6 mois comportant 3 ateliers de travail in-situ, et restitution, mais toujours pas de suites commandées.
 - 4- **Aulnat** : Les trois équipes ont eu chacune une mission conséquente, avec des objets communs et spécifiques. L'équipe espagnole de Barcelone a activement participé. Et une subvention du PUCA a été sollicitée, c'est en cours. Grâce à un nouveau contact avec le bailleur Assemblia le 18 décembre 2024 et suite à une visite sur place par le GIP EPAU, une consultation de maîtrise d'œuvre sur les Chapelles va être relancée rapidement.
 - 5- **Niort Agglo** : Les trois équipes ont été consultées pour l'attribution d'un accord cadre, avec 3 lots identifiés correspondant à 3 sites de projets, attribués à différentes équipes ; « Vallée mutuelles » a remporté les 2 études / l'équipe de « Port terrestre » travaille sur la grande maison d'activité de la route de Paris. Un rendu de la 3ème phase a été présenté le 12 décembre 2024 et un travail, piloté par l'expert de suites, Emmanuel Redoutey, de restitution croisée sur ces sites démonstrateurs est planifié pour mi-2025 autour des corridors d'entrées de ville. En cours, également une demande de subvention auprès du PUCA.
 - 6- **La Porte du Hainaut** : Une consultation a été lancée auprès des 3 équipes pour une mission de maîtrise d'œuvre sur la conception et à la mise en œuvre de l'opération d'aménagement des espaces publics du site minier d'Arenberg, lancée par la communauté d'agglomération. Deux réponses ont été formulées par l'ensemble des équipes sélectionnées au concours : la première par le studio Rijsel. La seconde, de Vis à Vis architecture-urbanisme (mandataire) associé au Kollektif Landscape. Le 15 octobre 2024 dernier, le rendu de l'étude a été présenté en présence de l'expert, Nicolas Binet. Les suites avancent vers de l'opérationnel.
 - 7- **Grenoble** : La résidence d'architecture a été lancée le 8 février 2024 dans la cité universitaire du Rabot au sein du site de la Bastille, sous la forme d'un marché attribué au collectif GRAB réunissant les trois équipes sélectionnées. Avec l'expertise assurée par Vincent Josso, le rendu a été présenté le 10 janvier 2025 au comité stratégique. Les suites soutenues financièrement par le PUCA seront déployées à la prochaine biennale des Villes en Transition le 15 mai 2025.

- 8- **Quimper** : Les trois équipes sélectionnées ont participé à différents événements d'animation du site, mais aucune suite n'est envisagée pour l'instant.

Europan 15

- 1- **Floirac** : Des études urbaines ont été livrées, sans suites concrètes pour l'instant.
- 2- **Pays de Dreux** : Une consultation des 3 équipes sur 3 sites a été lancée début 2024. Deux équipes, celles de Trung May et UR (PJU 2024) ont été retenues et ont entamées leurs études stratégiques le 5 juin 2024. La 2^{ème} phase de scénarii sur les zones d'activités et une OAP ont été présentés aux élus lors d'un COFIL le 20 janvier 2025. Une valorisation sur ces travaux, encadrée par l'expert Emmanuel Redoutey, est prévue en phase opérationnelle pour l'été 2025. Un soutien du PUCA a également été demandé.
- 3- **Port-Jérôme-sur-Seine** : Une mission d'étude urbaine a été confiée à l'équipe mentionnée (U. Nataloni, M. Forget, U. Panel, R. Prost)
- 4- **Saint-Omer** : La lauréate Iris Chervet s'est vu confier une étude sur le centre-ville après un appel d'offre. 2024 : l'agence d'urbanisme relance un projet de territoire intercommunal fondé sur l'eau. Le Maire d'Arques va lancer une consultation pour les 3 équipes sélectionnées autour d'un parc inondable. En cours.
- 5- **Marseille** : A l'occasion d'Europan 17 portant sur un secteur voisin, les suites seront éventuellement réenvisagées. En cours.
- 6- **Champigny** : L'EPA Marne a confié au lauréat (G. Barnavon) une étude urbaine sur la voie de desserte orientale de Paris.
- 7- **Auby** : Une étude urbaine s'est déroulée en 2022, avec une commande aux trois équipes sur différents secteurs du site. Des suites opérationnelles devraient suivre.

Europan 14

- 1- **Pantin** : Une « étude de conception urbaine sur le secteur des Portes de l'Ourcq » confiée à chacune des trois équipes sélectionnées. Étude terminée.
- 2- **Besançon** : En juin 2018, la ville de Besançon, le Grand Besançon, l'Université de Franche-Comté, le CROUS et la Technopole TEMIS se sont engagés dans un partenariat inédit, en confiant à l'agence Altitude 35, mandataire d'un groupement, l'étude de conception urbaine et de programmation du campus de la Bouloie-Temis. Depuis, l'équipe Altitude 35 composée de Clara Loukkal et Benoît

Barnoud (lauréat E14 avec le projet Jurassic Park) a été retenue pour la maîtrise d'œuvre des espaces extérieurs du campus. La 1^{ère} phase de leur projet a été livrée le 12 février 2025, inauguration durant laquelle, l'Equerre d'Argent dans la catégorie « espaces publics » leur a été officiellement remise. Un événement Européen sera dédié à leur réalisation à la rentrée 2025 lors de la livraison finale.

- 3- **Guebwiller** : Après un workshop de deux journées de concertation, une consultation des trois équipes et un travail en commun (M. Chabani, E. Chobaux, J. Edom / L. Caux, M. Limon / M. Rabin, S. Florette) avec les différents acteurs du site, une étude de programmation urbaine a été attribuée à l'équipe de M. Rabin sous le nom de « Bering » s terminée en février 2020.
- 4- **Amiens** : Après un workshop de deux journées et demi de concertation et travail en commun des trois équipes sélectionnées (A. Ribuot, C. Borzykowski, L. Castagne, A. Gabillon, A. Jacquin, C. Rozier / C. Caron, M. Darmayan / A. Lecaplain, O. Boutaud, AG. Elin, G. Vivien) et en continuité directe du concours Européen 14, L'office public de l'habitat d'Amiens (AMSOM) a commandé à l'agence Le28 Architectes, équipe mentionnée avec le projet "Les Rives Eveillées" une Étude urbaine, architecturale et paysagère, afin d'explorer l'application concrète des concepts et principes développés au cours de leur projet. Ensuite, L'agence Le28 Architectes a été retenue pour la maîtrise d'œuvre urbaine et la maîtrise d'œuvre des espaces publics de l'îlot Quai Tellier.
- 5- **Ris-Orangis et Grigny** : Un Marché d'étude urbaine a été attribué à chacune des trois équipes sélectionnées au concours (J. Lenoir, F. Blaise, G. Duranel, R. Apolit / S. Morales Sotomayor, D. Morales, J. Salazar, E. Sanchez / M. Tüür, Y. Dupouy) avec des cibles adaptées. Cette étude a été prolongée par une mission de programmation attribuée à Alt.(J. Lenoir, F. Blaise, G. Duranel, R. Apolit) pour la réhabilitation du Parc de la Theuillerie.
- 6- **Toulouse Métropole** : Après un workshop de deux journées de concertation et travail en commun des trois équipes sélectionnées (L. Ado, A. Benacchio, P. Frick, R. Aziz Marafatto / J. Romane, A. Amiot, G. Clamour, T. Maeder, E. Triacca / H. Grosdidier, A. Jouanchicot) avec les différents acteurs du site, une Étude urbaine a été attribuée aux trois équipes en groupement ; Étude terminée en octobre 2019.
- 7- **Lille** : Les trois équipes sélectionnées au concours (A. Coste, G. Vienne / E. Cailliau, T. Lecourt, D. Colin, R. Leignel / C. Devignes, G. Anrys, D. Lerche, A. Muller) ont été missionnées pour réaliser une étude de faisabilité urbaine sur le site Max Dormoy et pour des interventions

- éphémères sur les berges de la Deûle, terminées en 2019.
- 8- **Evreux** : Les trois équipes sélectionnées (C. Aubrée, L. Hinault-Kaiser / F. Massin Castan, J. Travers, M. Richer / N. Corbel, A. Ory, E. Sauvaitre) ont été missionnées pour réaliser une étude de faisabilité urbaine, avec des ateliers de concertation et des fiches action en 2019.
 - 9- **Aurillac** : Une Étude de faisabilité urbaine et programmatique a été attribuée aux trois équipes sélectionnées (S. Gabillard, H. Bouju, M. Pagès, L. Bassigny, C. Berthollet, M. Bouju, M. Hennin / M. Lefranc, V. Gimenez, B. Robuchon / F. Carrières, S. Bachelet, G. Blaise, N. Revol-Buisson, P. Vouillon) sur différents secteurs ; terminée en 2019. Un marché de maîtrise d'œuvre des espaces publics a été attribué à ACLAA (équipe mentionnée) après appel d'offre ouvert.
 - 10- **Angers** : En 2019, l'équipe FCML composée de Florian CAMANI et Mathilde LUGUET ont été missionnés par la ville d'Angers pour réaliser une étude de faisabilité urbaine en deux phases. Étude achevée en janvier 2020.

Europain 13

- 1- **Montreuil** : études urbaines comprenant des ateliers de concertation confiées à chacune des 3 équipes primées (F.Descolas, M.Garcia, A.Mondine (OYAPOK)/ atelier Georges/M.Rhein, C.Chevalier, L.Maurice) – 2016-2017. MOA : EPFif et ville de Montreuil. 2^{ème} étapes : Etude de faisabilité urbaine et architecturale confiée à Oyapock sur l'ilot Boissière. Toutes les Études sont achevées. Pas d'autres suites.
- 2- **Metz Métropole**_BA 128/ plateau de Frescaty : les 3 équipes primées (L.Lafont, T.Vergès, M.Catalan/ O.Follador, T.Nguyen, J.Launay et T.Rezé/ A.Allorent, F.Chenu, G.Nicolas) ont été missionnées pour un workshop de 2,5 jours, pour des rencontres et partages de points de vue avec les acteurs du site. Un accord cadre multi-attributaires a été attribué aux 3 équipes pour faire l'objet ensuite de consultations pour l'attribution de missions de maîtrises d'œuvres urbaines. A la fin de 2018, le projet est en cours de développement et de réalisations. Fanny Chenu architecture et urbanisme est en charge du Plan Guide. (En cours) MOA : Metz Métropole et EPFI.
- 3- **Saint-Brieuc**, de la terre à la mer ! Les trois équipes primées (C.Breton, P.O.Carpentier et M.Genevrier / I .Chervet / N.Pineau,J.Chevalier, G.Chiari, N.Schmidt, M.E.Turpeau et A.Renimel/) ont été invitées à participer à des événements organisés par la ville et le CAUE, puis un workshop sur l'espace public du centre-ville a réunis les 3 équipes et les acteurs locaux. Ensuite les 3 équipes ont été consultées en 2016 pour la réalisation d'un plan guide des

espaces publics du centre-ville, réalisé par Iris Chervet. En 2018, les 3 équipes Europan sont à nouveau consultées pour l'attribution d'un marché de maîtrise d'œuvre d'espaces publics de deux places du centre-ville. La lauréate Iris Chervet (AJAP 2023) s'est vu confiée cette opération de requalification des espaces publics autour de la Cathédrale « Jardin des pluies » qui a été livrée et inaugurée le 21/03/2024.

- 4- **Goussainville**, le vieux village : les 3 équipes primées (F.Vidaling, C.Le Bivic / D.Levin, E.Bru, S.Bouillerot, F.Ricros /G. Duranel, F.Blaise, J.Lenoir/) se sont regroupées en collectif « Hyacinthes » et ont réuni un groupement de compétences complémentaires pour l'attribution d'une étude urbaine : « étude de faisabilité du vieux pays de Goussainville ». Moa : CA Roissy pays de France et ville de Goussainville.

Étude urbaine terminée fin 2019.

- 5- **Vernon** : aménagement et rénovation des espaces publics du centre-ville de Vernon : les trois équipes (A. Rerat et L. LePendu / Maya Nemeta/ A. Crouzet, F. Domenech, A. Ferry, R. Manon) ont été invitées à constituer un groupement de façon à répondre à un appel d'offre restreint de marché de maîtrise d'œuvre d'espaces publics. Lauréate de la consultation : Maya Nemeta mandataire. La phase d'études du projet, incluant une longue phase de concertation des commerçants et des riverains du centre-ville, a été achevée fin 2019. Les travaux sont actuellement en cours de réalisation, la fin du chantier est prévue en 2025. En cours d'exécution.

Europan 12

- 1- **Vichy Val d'Allier** : 2024 : Re-consultation des 3 équipes pour une mission d'assistance à maîtrise d'œuvre urbaine sur le site de Montpertuis Palazol. En cours

2- **Saint-Herblain** – Quartier de Preux : après une étude de faisabilité confiée à chaque équipe (Atelier Chuck, Collectif Fil, Méline Ferré & Détroit architectes) en 2015, un marché accord cadre a été attribué, après consultation des 3 équipes, à l'atelier **Chuck**. Moa : Ville de Saint-Herblain. Achevé en 2018.

3- **Marseille Plan-d'Aou Saint-Antoine** : après une étude de faisabilité confiée aux deux équipes restées en lice (Concorde (FR) et Arki_lab (DK), Moa : mru), un marché de maîtrise d'œuvre infrastructure pour la conception et la réalisation d'une partie des espaces publics est attribuée à l'équipe Concorde. Moa : Soleam (projet présenté dans le film coproduit par Europan « en devenir » 2018). Livraison

des espaces publics de Plan d'Aou, prévue pour 2020-2021. L'équipe Concorde avec un groupement promoteur remporte également la conception et la réalisation d'une centaine de logements en bail réel solidaire. En cours de maîtrise d'œuvre, permis de construire déposé ; un projet « Engagé pour la Qualité du Logement de Demain » en cours.

Objet d'une publication en 2021, Concomitance, coll.Pour Suites. Ed European France. 4- **Fosses, le village** : étude urbaine attribuée à l'équipe TERAU dirigée par Morvan Rabin et Aline Corrèa-Bouric, après consultation des 3 équipes primées au concours (Collectif Bolehor, atelier Terau et 2:pm architecture) 2015- 2018. Moa : ville de Fosses et ca Roissy Pays de France. Etude terminée.

5- **Paris-Saclay** : consultation des trois équipes (M. Tüür et Yoann Dupouy/ atelier Georges/ S. Jubert) pour l'attribution d'une étude urbaine "schéma de cohérence urbaine et paysagère du campus Vallée à Orsay et Bures-sur-Yvette". Rémunération des équipes non retenues pour la phase consultation. Moa : établissement public paris-saclay, université paris sud, ca + villes de Bures sur Yvette et Orsay

Equipe retenue : Agence J (Suzanne Jubert) Étude finalisée fin 2019.

European 11

1- **Clermont-Ferrand** : site **Saint-Jean**, Etude de faisabilité urbaine pour l'implantation d'un lycée, pour la Ville de Clermont-Ferrand_ étude confiée aux 3 équipes sélectionnées et mise en concurrence (C. Daubas, P. Bailly, G. Saffray / J. Avignon, J. Salomon, B. Manet/ J. Reuillard, A. Bleret, B. Rougery, L. Vedel) étude terminée, sans suite.

2- **Savenay** : site de la **Gare** : Etude urbaine et architecturale, (étude confiée aux 3 équipes sélectionnées et mise en concurrence : L. Lafont, T. Barbier, A. Beaupoux, A. Delchet, Y. Okotnikoff/ M. Thuillier, L. Rouillet/ X. Wang, W. Tian)

Puis accord cadre de maîtrise d'œuvre urbaine : L. Lafont, T. Barbier, A. Beaupoux, A. Delchet, Y. Okotnikoff / lauréats de la consultation, 2013- 2018. Moa : communauté de communes Loire et Sillon. Amo : samoa. Projet à l'arrêt, gouvernance de celui-ci modifiée.

European 10

1- **L'Isle-d'Abeau** : Etude urbaine et architecturale, aménagement de l'Eco-Quartier Champoulant (étude confiée aux 3 équipes primées et mise en concurrence : E. Mootz, M. Pelé / S. Martin, C. Duburcq/ C. Bessard, A. Blin). Moa : Epani et la Ville de L'Isle- d'Abeau ; puis mission d'urbaniste Zac Champoulant et avant-projet pour

la réalisation de 90 logements collectifs, pour Isère Habitat, Sdh et Safilaf _ E. Mootz, M. Pelé architectes. Processus terminé.

2- **Saintes: reconversion du site Saint-Louis/** Etude urbaine et architecturale (étude confiée aux 3 équipes primées et mise en concurrence : M. Wotling, A.L. Bideaud/ E. Besson, A. Serraj, H. Joinau, L. Perrot / M. Perrin, G. Barraud, A. Herral), puis M. Wotling, A.L. Bideaud architectes/ équipe lauréate de la consultation pour un Accord- cadre avec missions étude urbaine pré-opérationnelle, suivi de projet urbain, conception des espaces publics, faisabilité architecturale programme de logements), pour la Ville de Saintes. Marché interrompu en 2014.

3- **Seilh: aménagement du site de Laubis/** Etude urbaine et architecturale pour Toulouse Métropole (étude confiée aux 3 équipes primées et mise en concurrence : H. Ambal, D. Rupp, T. Dufaud / I. Laraqui, M. Bringer/ S. Mocchi, C. Atzeni, A. Dessi (IT)) puis H. Ambal, D. Rupp, T. Dufaud architectes/ équipe lauréate du Projet urbain - aménagement du site de Laubis (accord-cadre avec missions étude urbaine pré- opérationnelle, suivi projet urbain, conception des espaces publics, faisabilité architecturale programme de logements). MOA : Toulouse Métropole. Marché en cours, y compris réalisation des espaces publics et réalisation architecturale à venir.

4- **Dunkerque** : Etude de faisabilité urbaine et architecturale, pour la création d'une passerelle entre le Môle 1 et le Quai Freycinet 2, pour Dunkerque Grand Littoral (étude confiée aux 2 équipes sélectionnées et mise en concurrence : O. Duffé, N. Tétu/ S. Van Den Breemer, E. Schuurmans). Pas de suite.

Europas 9

1- **Mulhouse** : Etude urbaine et de faisabilité architecturale, 2008, pour la réhabilitation de 3 immeubles de 62 logements collectifs, Cité Sellier, pour Mulhouse Habitat. J. Coulombel architecte ; Étude rendue ; sans suite opérationnelle.

2- **Clermont-Ferrand** : Etude urbaine et architecturale, reconversion du site de l'Hôtel- Dieu, pour la Ville de Clermont-Ferrand (étude confiée aux 2 équipes sélectionnées et mise en concurrence : G. Ramilien / A. Swinny, Adjisotériou, puis Etude de faisabilité-reconversion du bâtiment de l'Hôtel Dieu en bibliothèque, pour Clermont Communauté, G. Ramilien architecte. Le projet a été abandonné après 4 ans d'études et le site vendu à un aménageur privé.

3- **Saint-Chamond** : Etude urbaine et architecturale, requalification du Secteur de la Halle 01, anciennes Aciéries de Saint-Chamond, pour Saint-Etienne Métropole et la Ville de Saint-Chamond. (étude confiée aux 3 équipes sélectionnées et mise en concurrence : E. Helft, R. Duley, G. Pinta, G. Dubu/ F. Galoo, A. Flavigny, M. Dal-Col, D. Bouvier/ C. Fénéon, P. Tetaz, J.B. Lestra architectes. Sans suite opérationnelle.

4- **Le Havre** : Etude urbaine, architecturale et environnementale pré-opérationnelle requalification du Secteur Sud-Marceau, pour la Ville du Havre. (étude confiée à chacune des 2 équipes sélectionnées : P. Normier, E. Postec, C. Besseyre, P. Réach/ J. Deschamps, F. Goulet, P. Leroy, Debien, G. Le Pottier). Sans suite opérationnelle.

5- **Reims** : Etude urbaine, architecturale et environnementale, requalification du Secteur de la Chaussée Saint-Martin, Quartier Sainte-Anne, pour l'Effort Rémois et la Ville de Reims (étude confiée au groupement des 2 équipes après mise en concurrence C. Bour, A. Beau/ N. Reymond architectes. Sans suite opérationnelle.

Europas 8

1- **Hénin-Carvin** : requalification des **Franges du Parc des Iles**, 2010, étude urbaine, architecturale et environnementale pour la Communauté Urbaine d'Hénin-Carvin. (étude confiée à chacune des 2 équipes sélectionnées, après mise en concurrence : P. Frinault, D. Jouquand/ F. Gantois architectes. Sans suites opérationnelles.

2- **Dijon**: requalification du **Quartier du Pont des Tanneries**, 2008-2010. Etude urbaine, architecturale et environnementale avec pour objectif la réalisation d'un éco-quartier pour la Ville de Dijon. Equipe M Volkwein, V. Gloria, E. Vincen architectes. L'étude s'est terminée par la validation d'un plan directeur, plan de référence, préconisations urbaines architecturales et environnementales mais sans maîtrise d'œuvre urbaine.

3- **La Courneuve** : requalification du **Quartier de la Mairie**, 2006-2012. Etude urbaine, architecturale et environnementale en 5 phases. MOA Plaine Commune et Ville de La Courneuve. Equipe H. Loviton, K. Teisseire architectes. Etudes terminées, les espaces publics ont été réalisés selon les prescriptions de l'équipe.

Europas 7

1- **Reims : reconversion du site de la Caserne Jeanne d'Arc** : Etude urbaine et architecturale, pour la Saem de Reims puis Mission d'urbaniste et conception des espaces publics Zac Jeanne d'Arc, pour la Saem de Reims et la Ville de Reims ; Réalisation de 53 logements collectifs, 12

maisons individuelles en accession et 1 parc de stationnement de 53 places, pour Reims Habitat - N. Toury, A. Vallet équipe lauréate. Projet achevé en 2012.

2- **Villeurbanne** : aménagement du Terrain des Sœurs, Etude urbaine et architecturale, pour la Ville de Villeurbanne. (étude confiée à chacune des 3 équipes sélectionnées, mise en concurrence : G. Delalex, Y. Moreau/ F. Nakache, F. Orihuela/ J. Odile, M. Guzy, M. Deroudilhe/. Processus sans suite opérationnelle.

3- **Valence** : Etude urbaine et architecturale, requalification du site de la Caserne Latour- Maubourg, pour la Ville de Valence ; Tardio, C. Djuric architectes. étude réalisée, sans suite opérationnelle.

4- **Nanterre** : Etude urbaine et architecturale, requalification du Secteur République- Université, pour l'Epa Seine-Arche , puis Etude urbaine et architecturale, restructuration du Pôle de vie urbain et commercial du Quartier Parc Sud, pour la Ville de Nanterre ; équipe L. Gravier, S. Martin Camara architectes. Etude rendue. Sans suite architecturale.

Europan 6

1- **Marseille** : Etude urbaine et architecturale, **requalification des Ilots Salengro**, pour Euroméditerranée, puis réalisation de 20 logements collectifs, pour la Sogima.

J. Metz architecte, Berlin (DE). Projet achevé en 2007.

2- **Rennes** : **requalification du site Mac-Mahon**, Etude urbaine et architecturale ; puis mission d'urbaniste pour l'aménagement de la ZAC Mac Mahon, pour la Ville de Rennes. Puis Réalisation 27 logements collectifs et individuels, Zac Clémenceau, pour Aiguillon Construction. Equipe C. Nizou, J-F. Maurras architectes

3- **Montbéliard** : Etude urbaine, architecturale et environnementale, **requalification du site des Blancheries**, pour la Ville de Montbéliard. Equipe E. Dolent, P. Maillols, A. de Muizon, A. Roubaud architectes. Processus terminé, sans suite architecturale.

4- **Roubaix** : Elaboration du Cahier des charges du concours Maisons de ville Lille 2004, **Ilot Sarrail-Fabricants**, pour le Gie Lille 2004, l'Adulm et la Ville de Roubaix. Puis étude urbaine et architecturale, projet de parc de stationnement-silo public et locaux d'activités, Ilot Sarrail-Fabricants, pour la Ville de Roubaix. Puis étude urbaine, conception des espaces publics, Ilot Sarrail-Fabricants, pour la Ville de Roubaix. Puis réalisation 78 logements en accession et locatif, commerces, parc de stationnement de 72 places, pour Pierres & Territoires. B. Millet, J.Rousseau architectes. Projet achevé en 2010.
Projet et réalisation ayant fait l'objet d'une publication «

europan implementations n°27 »

5- Clermont-Ferrand : requalification des Ilots Kessler-Rabanesse. Etude urbaine et architecturale, pour la Ville de Clermont-Ferrand. Puis étude urbaine et architecturale, faisabilité de la séquence centrale des Ilots Kessler-Rabanesse, puis Mission d'urbaniste et conception des espaces publics Zac Kessler-Rabanesse, pour Logidôme et la Ville de Clermont-Ferrand. Equipe C. Boyadjian, P. Prével architectes. Projet réalisé à 80%, dont la place Louise Bourgeois inaugurée en février 2019.

Objet d'une publication en 2021, Le voyage des dômes, coll.Pour Suites. Ed European France.

6- Sélestat : Etude urbaine et architecturale, 2010-2013 ; requalification du Secteur de la Gare, **pour la Ville de Sélestat. L'Equipe Laurence Gourio, Sébastien Rozier, Christophe Touet Architectes (IXO architecture)** poursuit une démarche engagée avec European 6 sur le site du quartier gare à Saint-Etienne. Etude générale en 4 phases ; achevée.

European 5

1- **Brest** : Aménagement du site du **Moulin Blanc** : étude urbaine ; puis Réalisation espaces publics, boulodrome, jardin-belvédère, serres pédagogiques, sanitaires, pour la CUB. F. Defrain, O. Souquet architectes.

2- **Mulhouse** : Etude urbaine et architecturale, requalification du Secteur Mertzau de la **Cité Wagner**, pour l'Opac Mulhouse-Habitat , puis Réalisation 15 logements collectifs, 19 logements intermédiaires, 8 maisons individuelles, 1 maison départementale des handicapés, 2 parcs de stationnement, pour Mulhouse-Habitat. Equipe P. Collin, C. Ott et J. Defer architectes ; *Projet et réalisation ayant fait l'objet d'une publication « europan implementations n°26 »*

3- **Reims**: Réalisation de 102 logements collectifs et individuels, pour l'Effort Rémois et le Foyer Rémois.(équipe H.J. Achterberg, M. Foitzic, M. Herz, P. Krebs, M. Wagner, U. Winter architectes)

4- **Jeumont** : Requalification du **Quartier de la Gare** : Etude urbaine et architecturale, (les 2 équipes sélectionnées), pour la Ville de Jeumont. Puis Etude urbaine, définition d'une stratégie de renouvellement urbain pour le **Secteur Sud de Jeumont**, pour la Ville de Jeumont et l'Anru. puis Réalisation 27 logements collectifs et individuels, pour Promocil. Equipe C. Guillot, R. Chelly architectes

Etude urbaine, définition d'une stratégie de renouvellement urbain pour le **Secteur Nord de Jeumont**, pour la Ville de

Jeumont et l'Anru / Jeumont : Réalisation 30 logements collectifs et individuels, pour Promocil. M. Pelosse, C. Guyon architectes

5- **Villetaneuse** : aménagement du Secteur des **Ilots Allende-Centre Nautique**, Etude urbaine et architecturale, pour Plaine Commune, Plaine de France et la Ville de Villetaneuse, puis réalisation de 12 logements et 1 maison de l'emploi et de la formation, pour la Caps. F. Decoster, D. Klouche, C. Poulin architectes.

Europan 4

1- **Athis-Mons** : transfert du projet sur la ville de Nantes. Requalification de **l'Ilot Rieux**, Etude urbaine et architecturale, pour la Nantaise d'Habitations / Nantes : Réalisation 47 logements collectifs, un local d'activités et une crèche, pour la Nantaise d'Habitations et le Chu de Nantes. F. Dussaux, A. Lepoutre, V. Wattier.

2- **Athis-Mons** : Etude urbaine et architecturale, aménagement du site Bellevue, pour la Ville d'Athis-Mons. Equipe : L. Blanckaert, A. Béal architectes

3- **Grenoble** : requalification du **site Neppert**, Etude de faisabilité urbaine et architecturale, pour la Ville de Grenoble, puis réalisation 69 logements collectifs, 2 commerces, 1 bâtiment activités et bureaux, parc de stationnement de 60 places, pour Grenoble Habitat et Icade-Capri. Equipe : F. Defrain, O. Souquet architectes

4- **Strasbourg** : requalification de **l'Ilot de Lombardie**, Etude urbaine et architecturale, pour la Cus / Strasbourg : Etude urbaine, requalification de la Place du Schutteld, Ilot de Lombardie, pour la Cus. Etudes opérationnelles, projet de 35 logements collectifs, locaux activités et commerces, pour la Cus Habitat. Équipe : B. Ressouche, S. Bara, L. Gonin, architectes. Projet non réalisé ; en revanche, l'équipe a construit des logements dans le projet développé à Clermont Ferrand Zac Kessler-Rabanesse, pour Logidôme et la Ville de Clermont-Ferrand.

5- **Belfort** : Etude urbaine et architecturale, requalification du site de l'Erm, pour la Ville de Belfort et l'Autb. Elaboration du cahier des charges du concours pour la réalisation de 45 à 60 logements, pour l'OpdhlM du Territoire de Belfort. Equipe : A. de Robert de Hautequere, F. Noir et H. Steve architectes.

6- **Aubervilliers** : Etude urbaine et architecturale pour la réalisation de 50 logements collectifs et individuels, Zac Landy-Lamy, pour la Sem Plaine Développement et l'Ophlm d'Aubervilliers. M. Macian, A. Jouannais, C. Rémond architectes et J. Kalt, B. Philippon, P. Schwab, I. Utard architectes (les 2 équipes sélectionnées)

Puis, Etude urbaine et architecturale, requalification des Impasses de La Villette, pour la Ville d'Aubervilliers.
Puis, mission d'urbaniste, Zac des Impasses de La Villette, pour la Sodedat / et réalisation 42 logements collectifs, intermédiaires et individuels, pour l'Oph d'Aubervilliers / P. Schwab, I. Utard architectes

Europas 3

1- **Mulhouse** : Etude urbaine et architecturale, reconstruction de la résidence-foyer de jeunes travailleurs Neppert, **site Chopin-Neppert**, pour Mulhouse Habitat. Réalisation résidence-foyer de jeunes travailleurs de 80 chambres et locaux associatifs, pour Mulhouse Habitat. T.Maire, O. Meheux, A. Oesch architectes. (Forment aujourd'hui l'agence TOA)

2- **Grande-Synthe** : requalification du **Secteur Sud de l'Albeck** Etude urbaine et architecturale, pour la Ville de Grande-Synthe. M. Flory et I.Moulin, architectes.

Réalisation 10 logements collectifs et 14 maisons individuelles, pour l'Opac du Nord.

M. Flory architecte.

3- **Grande-Synthe** : aménagement du **site du Moulin Basroch**, Etude urbaine et architecturale, pour la ville de Grande-Synthe et l'Agur puis Etude de faisabilité architecturale, projet de 24 maisons individuelles, pour le Cottage Social de Flandres. D.Trottin, E. Marin-Trottin architectes.

4- **Reims** : aménagement de la **Zac du Mont d'Arène**, Etude urbaine et architecturale, pour l'Effort Rémois puis Réalisation 107 logements collectifs, pour l'Effort Rémois et le Foyer Rémois. E. Babin, J.F. Renaud et G. Le Penhuel architectes

5- **Lons-le-Saunier** : requalification du **Secteur Rive Droite - Rue Regard**, Etude urbaine et architecturale, pour l'Ophlm de Lons-le-Saunier. Puis Réalisation 14 logements collectifs, locaux administratifs et un parc de stationnement public de 215 places, pour l'Ophlm de Lons-le-Saunier. G. Reichardt, G. Ferreux architectes

6- **Meaux** : Transfert du projet sur la vile de Liévin. Requalification du **Secteur Nord de la rue Marie Liétard**, Etude urbaine et architecturale, pour la Sem Artois Développement. Puis Réalisation 21 logements collectifs et un parc de stationnement de 61 places, pour la Sem Artois Développement. L. Paillard, A.F. Jumeau et L. Pénisson architectes.

7- **Plérin-sur-Mer** : Aménagement du **Secteur des Coteaux de la Zac du Plateau**, Etude urbaine et

architecturale pour la Ville de Plérin-sur-Mer et Armorique Habitat puis Réalisation 40 logements semi-collectifs, parc de stationnement de 40 places et espaces publics, pour Armorique Habitat et la Ville de Plérin-sur-Mer (O. de Boismenu, D. Cronier, P. Lefebvre, L. Meister, J.M. Veillerot). Projet et réalisation ayant fait l'objet d'une publication « European implémentations n°23 »

8- **Saintes** : Requalification de l'Ilot de l'Arc de Triomphe, Etude urbaine et architecturale, pour la Semis et la Ville de Saintes. Puis Réalisation 64 logements collectifs et individuels, locaux d'activités, parc de stationnement et espaces publics, pour la Semis et la Ville de Saintes (T. Babled, A.Nouvet, M. Reynaud). Projet et réalisation ayant fait l'objet d'une publication « European implémentations n°22 »

Projet également présenté dans le film « En Devenir » coproduit par european France, 2018

(<http://www.european30ans.org>)

9- **Le Havre** : aménagement du Secteur du Rond Point, Etude urbaine et architecturale, pour la Ville du Havre. K.Krokfors, S. Virolainen, J. Kaakko, K. Limakainen architectes, Finlande.

European 2

1- **Saint-Herblain** : Réalisation 61 logements collectifs et individuels, pour la Samo.

N. Garo, M. Boixel architectes

2- **Bussy-Saint-Georges**: Réalisation 50 logements collectifs, pour la Sahlm de l'Arche.

C. Marchadour, F. Sentein / C. Marchadour, F. Sentein architectes

Réalisation 25 logements, pour la Sahlm de l'Arche. B.

Cuomo, P. Nikiforidis architectes 3- **Jaux** : Réalisation 48

logements collectifs, pour l'Opac de l'Oise. F. Magendie,

V. Parent, C.Coursaris architectes

4- **Châteauroux**: Requalification du site de Bitray, Etude

urbaine et architecturale, pour la Ville de Châteauroux. A.

Taylor architecte

5- **Sète** : requalification des Quartiers Est, Etude

urbaine et architecturale, pour Campenon Bernard

et la Ville de Sète. S. Glaizol, D. Solis et S.Randic

architectes

European 1

1- **Plaisir** : Réalisation 32 maisons individuelles,

pour Immobilière 3F. L. Swinnen architecte

2- **Elancourt** : Réalisation 57 logements collectifs et

individuels, pour l'Opievoy. C. Chauvin, I. Minnazzoli

architectes

3- **Guyencourt** : Réalisation 61 logements collectifs et individuels, pour Logirel.

V. Bastié, A. Bruguère, H. Fontaine, architectes

4- **Le Mans** : Réalisation résidence étudiants de 167 chambres, pour la Saeim du Mans et la Scic Amo. J.P.

Calori architecte

5- **Nantes** : Réalisation 47 logements collectifs, pour la Samo et la Scic Amo.

I. Devin, C. Rannou architectes

6- **Reims** : Etude 41 logements collectifs, pour l'Effort Rémois. P. Cremonini, C. Lauvergeat et

A. Gaubert, P.F. Moget architectes

7- **Bordeaux** : Réalisation résidence-foyer travailleurs de 102 chambres, pour la Sonacotra.

F. Marzelle, I. Manescau et E. Steeg architectes

8- **Saint-Germain-en-Laye** : Etude urbaine et architecturale, réhabilitation de 180 logements, pour

Immobilière 3F. H. Mouhot. P. Primard architectes

Rezé-les-Nantes : Etude urbaine et architecturale, requalification du site du Secteur Port au Blé, pour ACL Développement. D. Maret, P. Gilbert archite